



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT54830-C183603**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**HERBORISTERIE DE LA CHARTREUSE**  
310, CHEMIN DE LA GARE  
38840 SAINT LATTIER

Activité principale: **TRANSFORMATEUR PRODUCTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme  
de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Immeuble « Le Guillaumet »  
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

**Distribution de produits divers**

Aigremoine  
Alchemille  
Anis vert (graines)  
Arnica Montana  
Berce  
Bleuet (fleurs)  
Bourdaïne (écorces)  
Calendula (fleurs)  
Camomille matricaire  
Cannelle (écorces)  
Carottes (racines séchées)  
Carvi (graines)  
Colchique  
Consoude (Feuilles et racines séchées)  
Cynorrhodon  
Echinacea (sommités fleuries)  
Eglantier  
Epicéa  
Eucalyptus (feuilles)  
Euphrase  
Fenouil doux (graines)  
Fougère

5. Définis comme

Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 01/10/2019 au 30/04/2021

7. Date de contrôle: 01/10/2019

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [producteurbio@bureauveritas.com](mailto:producteurbio@bureauveritas.com).

**Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

**Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

Paris La Défense, le : 02/12/2019  
Pour le Directeur Général, Jean-Michel Audrain



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT54830-C183603**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**HERBORISTERIE DE LA CHARTREUSE**  
310, CHEMIN DE LA GARE  
38840 SAINT LATTIER

Activité principale: **TRANSFORMATEUR PRODUCTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme  
de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Immeuble « Le Guillaumet »  
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

5. Définis comme

Framboisier (feuilles)  
Frêne (feuilles)  
Gentiane  
Genévrier (Jeunes pousses, baies, bois)  
Gingembre (racines)  
Gui du sapin  
Harpagophytum (racines)  
Hibiscus (fleurs)  
Hieracium pilosella (partie aérienne)  
Houblon (cônes)  
Hêtre (bourgeons)  
Lavande (fleurs)  
Lavandin (fleurs)  
Lichen d'Islande (mousse)  
Lierre grimpant (feuilles)  
Maca pulvérisé  
Mauve (fleurs et feuilles)  
Menthe poivrée (feuilles)  
Millefeuille (sommités fleuries)  
Millepertuis (sommités fleuries)  
Mélisse  
Noisetier (feuilles)  
Noix vertes

6. Période de validité : Du 01/10/2019 au 30/04/2021

7. Date de contrôle: 01/10/2019

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [producteurbio@bureauveritas.com](mailto:producteurbio@bureauveritas.com).

**Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

**Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

Paris La Défense, le : 02/12/2019  
Pour le Directeur Général, Jean-Michel Audrain



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT54830-C183603**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**HERBORISTERIE DE LA CHARTREUSE**  
310, CHEMIN DE LA GARE  
38840 SAINT LATTIER

Activité principale: **TRANSFORMATEUR PRODUCTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Immeuble « Le Guillaumet »  
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

Onopordum acanthum (Chardon aux ânes)  
Orange douce (écorces et feuilles)  
Origan (sommités fleuries)  
Ortie piquante (feuilles et racines)  
Pissenlit (feuilles)  
Pommier sauvage  
Primula elatior  
Prêle  
Pétasite  
Rose (pétales)  
Réglisse (racines)  
Sauge (feuilles)  
Saule (écorces)  
Sureau (Bois, fleurs)  
Thym (feuilles)  
Thé noir  
Thé vert  
Tilleul (fleurs et écorces séchées)  
Tilleul aubier  
Valériane (racines)  
Verveine odorante (feuilles)  
Vulnéraire des Chartreux

5. Définis comme

6. Période de validité : Du 01/10/2019 au 30/04/2021

7. Date de contrôle: 01/10/2019

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [producteurbio@bureauveritas.com](mailto:producteurbio@bureauveritas.com).

**Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

**Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

Paris La Défense, le : 02/12/2019  
Pour le Directeur Général, Jean-Michel Audrain





**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT54830-C183603**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**HERBORISTERIE DE LA CHARTREUSE**  
310, CHEMIN DE LA GARE  
38840 SAINT LATTIER

Activité principale: **TRANSFORMATEUR PRODUCTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme  
de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Immeuble « Le Guillaumet »  
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

Vératre

**Autres**

Cueillette sauvage d'Aubépine (*Crataegus oxyacantha*) baies, bourgeons et  
sommités fleuries  
Cueillette sauvage de Cynorrhodon (*Rosa canina*) baies et bourgeons  
Cueillette sauvage de Consoude feuilles et racines  
Cueillette sauvage d'Ortie (*Urtica dioïca*) plante entière  
Cueillette sauvage de Hêtre bourgeons  
Cueillette sauvage de Buis feuilles  
Cueillette sauvage de Frêne feuilles  
Cueillette sauvage de Tilleul bois et écorces

**Cueillette (PPAM)**

Aubépine (*Crataegus oxyacantha*): sommités fleuries, bourgeons, baies -  
Bouleau: sève, écorces, feuilles  
Buis: feuilles  
Châtaignier: feuilles, bourgeons  
Chêne: bourgeons  
Consoude: racines, feuilles  
Cynorrhodon (*Rosa canina*): bourgeons, baies  
Frêne: feuilles  
Genévrier: bois, jeunes pousses

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 01/10/2019 au 30/04/2021

7. Date de contrôle: 01/10/2019

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [producteurbio@bureauveritas.com](mailto:producteurbio@bureauveritas.com).

**Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

**Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

Paris La Défense, le : 02/12/2019  
Pour le Directeur Général, Jean-Michel Audrain



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT54830-C183603**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**HERBORISTERIE DE LA CHARTREUSE**  
310, CHEMIN DE LA GARE  
38840 SAINT LATTIER

Activité principale: **TRANSFORMATEUR PRODUCTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme  
de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Immeuble « Le Guillaumet »  
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

Hêtre: bourgeons  
Noisetier: écorces, feuilles, bourgeons, châtons  
Ortie (*Urtica dioïca*): plante entière  
Sureau: bois, fleurs  
Tilleul argenté: bourgeons  
Tilleul: bois, écorces

**Opération de façonnage réalisée pour un tiers**

Coupe (infusette), pulvérisation, tamisage, concassage, broyage, nettoyage,  
tri, séchage, mélange, conditionnement et étiquetage de plantes.  
Désinsectisation par extraction d'oxygène  
Débactérisation de produits végétaux - steam sterilization

5. Définis comme

Process conforme au mode de production  
biologique

6. Période de validité : Du 01/10/2019 au 30/04/2021

7. Date de contrôle: 01/10/2019

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [producteurbio@bureauveritas.com](mailto:producteurbio@bureauveritas.com).

**Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non**  
**Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

Paris La Défense, le : 02/12/2019  
Pour le Directeur Général, Jean-Michel Audrain

